



2022/275



SAINT-MAMERT-DU-GARD
DIRECTION DE L'URBANISME

DÉCISION DE NON OPPOSITION DE DECLARATION PREALABLE

Délivré par le maire au nom de la commune

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier, adressez-vous :

Place de la Mairie

 D P 0 3 0 2 8 1 2 2 N 0 0 4 3 Dossier : DP 030281 22 N0043 Déposé le : 05/10/2022 Nature des travaux : INSTALLATION D'UN GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE DE COULEUR NOIRE DANS LE PLAN DE TOITURE PARALLÈLEMENT À LA COUVERTURE Adresse des travaux : 553 CHEMIN DE ROBIAC 30730 SAINT MAMERT DU GARD Références cadastrales: 000B1694 Zone UC Surface de plancher créée : m ²	 1 1 0 0 0 0 0 2 0 5 4 8 Demandeur : BEE SUN ENERGIE REPRÉSENTÉ(E) PAR CARVALHO ANGELIQUE 8 RUE DE LA PRADE 34880 LAVERUNE FRANCE Demandeur(s) co-titulaire(s) : ----
--	--

Le Maire de SAINT-MAMERT-DU-GARD,

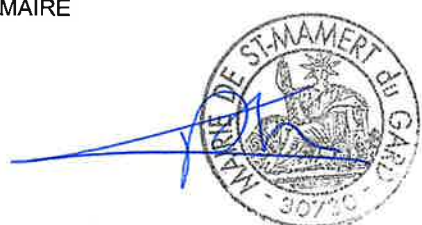
Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan local d'urbanisme approuvé le 18/04/2017 et sa modification simplifiée en date du 25/03/2021,

DÉCIDE

Article unique

La DP 030281 22 N0043 fait l'objet d'une DÉCISION DE NON OPPOSITION pour les travaux décrits dans la demande présentée.

Date d'affichage : - de l'avis de dépôt : 06/10/2022 - de la décision en mairie : Date de transmission au Préfet ou à son délégué :	Fait à SAINT-MAMERT-DU-GARD, le 26/10/22 LE MAIRE  Madame Catherine BERGOGNE
--	---

La présente décision est susceptible de donner lieu au versement des taxes d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive. Un avis de recouvrement vous sera transmis ultérieurement par les services fiscaux.

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans le département dans les conditions prévues aux article L 2131-1 et L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.